

L'engagement de la pensée. Écrire en milieu minoritaire francophone au Canada de Linda Cardinal, Ottawa, Le Nordir, 1997, 189 p.

Stéphane Lang

Volume 18, numéro 2, 1999

Démocratie et réseaux de communication

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040182ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040182ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lang, S. (1999). Compte rendu de [*L'engagement de la pensée. Écrire en milieu minoritaire francophone au Canada* de Linda Cardinal, Ottawa, Le Nordir, 1997, 189 p.] *Politique et Sociétés*, 18(2), 154–157. <https://doi.org/10.7202/040182ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

L'engagement de la pensée. Écrire en milieu minoritaire francophone au Canada

de Linda Cardinal, Ottawa, Le Nordir, 1997, 189 p.

Dans ce livre, Linda Cardinal nous offre une réflexion sur l'état des représentations identitaires et politiques des francophones en milieu minoritaire. Fruit des réflexions d'une intellectuelle engagée, cet ouvrage réussit à soulever des questions que la francophonie canadienne ne peut plus éviter si elle veut toujours penser sainement son devenir. Ainsi, par l'écriture, l'auteure veut participer à « l'œuvre de civilisation » (p. 19) de la francophonie canadienne.

Divisé en trois sections, *L'engagement de la pensée* est un recueil de 15 articles publiés dans des ouvrages collectifs, dans le journal *Le Devoir* ou présentés à des congrès ou colloques. Deux articles sont écrits en collaboration, l'un avec Lyne Bouchard, l'autre avec Claude Couture. Dans la première section, « Identité et représentation politique », l'auteure se penche sur la question des droits des minorités. Elle évalue le poids politique des francophones hors-Québec dans le cadre du fédéralisme canadien. De son point de vue, la francophonie hors-Québec semble se développer d'elle-même, malgré l'incapacité de son réseau associatif d'établir un rapport de force avec les gouvernements. Le milieu francophone hors-Québec est mal représenté par son réseau associatif qui s'identifie au discours du gouvernement fédéral et participe à la défense d'un bilinguisme basé sur des droits individuels plutôt que collectifs. Il s'oppose ainsi aux aspirations des francophones du Québec, comme cela s'est manifesté lors des récents débats sur l'unité nationale au Canada. Au contraire, il faudrait plutôt reconnaître que le projet souverainiste québécois est légitime et compréhensible, compte tenu du fédéralisme symétrique promu par le Parti libéral du Canada. Le leadership d'une organisation telle que la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada se doit d'identifier le Québec comme métropole de la francophonie nord-américaine. Les francophones hors-Québec doivent cesser de défendre le bilinguisme comme valeur ajoutée et de croire que la Loi sur les langues officielles et la Charte des droits vont leur permettre de s'épanouir pleinement en tant que francophones. L'approche juridique de la reconnaissance des droits suit une logique « individualiste et anhistorique » concernant une question nationale réduite à une question linguistique. Or, comme les secteurs clés des domaines sociaux, politiques et économiques relèvent de plus en plus des provinces, le poids des minorités francophones provinciales est proportionnel à leur poids numérique dans les provinces. L'avenir des minorités francophones passe par une reconnaissance de la nation franco-canadienne et par un « véritable droit des minorités nationales » (p. 32). Pour cela, il faut tisser des liens entre le Québec et les minorités francophones et œuvrer à un projet politique de la francophonie.

Dans la seconde section, « La francophonie ontarienne : un regard intérieur », L. Cardinal critique la capacité des Franco-Ontariens à contrôler leur destinée sociale, politique et économique. En étudiant particulièrement la place des femmes et du féminisme dans le groupe, tant dans le discours que dans la représentation politique, l'auteure en vient à la conclusion que le lobby traditionnel, en particulier l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), est élitiste, sexiste et raciste ; il n'est pas représentatif de la diversité de la communauté franco-ontarienne. Par exemple, l'ACFO a réussi à confisquer le mouvement des féministes et des groupes « ethnoculturels » sans remettre en question l'organisation du pouvoir et la distribution des subventions qu'elle reçoit des différents paliers de gouvernements. L'ACFO réussit à se maintenir comme porte-parole officiel auprès des gouvernements grâce à l'appui tacite des gouvernements dont elle dépend : son leadership réussit à se reproduire sans démocratisation, car il est inféodé aux

partis politiques. Cette réalité est bien symptomatique des problèmes de la francophonie hors-Québec, qui souffre d'un problème de représentation. En fait, il est étonnant de voir cette francophonie entreprendre des actions de développement socio-économique à l'échelon local. Linda Cardinal rêve du moment où ces initiatives qu'on retrouve dans les milieux féministes, des affaires, de la culture et de la jeunesse seront encadrées par des représentants qui chercheront à établir des cadres législatifs et économiques favorables à l'épanouissement du groupe dans un espace francophone. Pour cela, il faudrait que les organismes dits nationaux se rapprochent des « réseaux de planification et de concertation dans les différents secteurs de l'Ontario français » (p. 110). Par ailleurs, il est certain que les féministes peuvent et doivent contribuer à fortifier cet espace francophone : d'une part, elles sont prêtes à relever le défi de la politique et, d'autre part, les féministes franco-ontariennes reconnaissent que leur appartenance linguistique est une composante incontournable de leur identité, ce qui les démarque des mouvements féministes anglo-américains.

La dernière section, « L'économie du déjà dit », regroupe des textes d'actualité sur divers sujets : le bilinguisme, le débat constitutionnel, le statut des minorités nationales au Canada, la nature du contrôle par les Franco-Ontariens de leurs écoles et la représentativité de l'Association canadienne-française de l'Ontario. Il s'agit cependant de la section la plus faible de l'ouvrage. Les textes sont trop peu étoffés et dévalorisent l'ensemble. Aussi, reprochera-t-on à l'auteure le choix de textes reprenant essentiellement des idées déjà présentées ailleurs dans le livre, mais sans les développer davantage. Par exemple, le chapitre « L'Association canadienne-française de l'Ontario : une coquille vide » reprend essentiellement les mêmes idées qu'une partie du chapitre « Enjeux et défis du féminisme au sein de la francophonie ontarienne » de la deuxième section. Les articles parus dans le journal *Le Devoir* auraient gagné à être retravaillés et intégrés dans les chapitres des sections précédentes.

D'autre part, L. Cardinal s'intéresse au développement sociohistorique des groupes minoritaires, afin de comprendre le fondement culturel de l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et qu'ils projettent. Selon l'auteure, il faut rompre avec une conception traditionaliste du Canada français et favoriser une francophonie plus moderne et ouverte à l'apport de tous et toutes les francophones. Cependant, il y a quelques nuances à faire lorsqu'on affirme que l'ACFO fonctionne toujours selon les mêmes principes hiérarchiques et élitistes depuis les années 1930. Si un grand nombre de ses membres a toujours été recruté dans le milieu de l'éducation, il faut remarquer que le rôle des enseignants y a bien changé grâce au mouvement de professionnalisation des enseignants et de déclin de l'élite cléricalo-nationaliste durant les années 1960. Aussi, l'ancêtre de l'ACFO ne s'appelait pas « L'Association canadienne-française des éducateurs de l'Ontario » (p. 106), mais bien « L'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario ». Avocats, commissaires d'écoles et membres du clergé jouissaient d'une position dominante et privilégiaient une approche paternaliste au sein de

l'ACFEO, et en particulier en ce qui a trait à la mission des institutrices. Cette parenthèse nous fait souhaiter que les chercheurs et chercheuses s'intéressent davantage à la sociohistoire des minorités francophones au Canada pendant le XX^e siècle, en particulier avant les années 1960, afin de bien saisir les importantes transformations du réseau associatif franco-ontarien, tant sur le plan de sa représentativité que de son importance politique et sociale. Cela permettrait de mieux jauger son influence dans la mémoire collective de la francophonie ontarienne contemporaine.

En somme, malgré quelques réserves, *L'engagement de la pensée* est un bon petit livre qui soulève bien des interrogations sur le développement de la francophonie canadienne. Il s'agit d'une belle démonstration de l'apport des recherches féministes à une critique constructive des fondements du partage du pouvoir entre les groupes nationaux et au sein des communautés francophones minoritaires au Canada, critique qui met en évidence les failles de notre système démocratique.

Stéphane Lang
Université d'Ottawa